

# CONVOCAATION

---

## Séance du conseil communal du 26 septembre 2024 à 14:30 heures

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de la commune de Bous-Waldbredimus est invité à se réunir en date du 26 septembre 2024 à 14:30 heures à la mairie de Bous ceci afin de délibérer sur les objets suivants :

**En séance à huis clos :**

1. Nomination d'employés communaux – Carrière D2 – Maison relais de Trintange

**En séance publique :**

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 27 juin 2024
3. Approbation d'une modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « Am Päsch 2 » à Waldbredimus
4. Approbation de la convention dans le cadre de l'exécution du plan d'aménagement particulier « Kierchepad » à Erpeldange
5. Dénomination d'une rue dans le lotissement « Am Päsch » à Waldbredimus
6. Droit de préemption
7. Approbation du lotissement d'une parcelle sise dans la rue d'Assel à Rolling
8. Approbation du lotissement d'une parcelle sise dans la rue du Village à Ersange
9. Approbation du lotissement d'une parcelle sise dans la rue Principale à Trintange
10. Création d'un poste de salarié à tâche manuelle dans la carrière E – installateur-sanitaire - chauffagiste
11. Création de 3 postes de salariés à tâche manuelle dans la carrière B
12. Approbation de nouveaux statuts du syndicat intercommunal S.I.A.E.R
13. Approbation de la convention de fonctionnement de la maison Relais de Bous
14. Approbation d'une nouvelle convention avec la Fondation d'accès au Logement
15. Approbation d'une convention relative au fonctionnement de l'Office social commun Remich
16. Approbation d'une convention relative au Club Senior / Club Aktiv Plus
17. Fixation des montants des cadeaux de départ et de dons
18. Introduction d'une prime de responsabilité au délégué à la sécurité
19. Répartition du congé politique supplémentaire
20. Approbation de modifications budgétaires
21. Informations du collège échevinal et questions des conseillers
22. Approbation de titre de recettes

Ainsi fait à Bous le 18 septembre 2024

Le Président :



Le Secrétaire :

